

Bienvenue à Mions !



Équipe Espaces Publics - Ville de Mions

*Label Villes
et Villages Fleuris*

2018



Sommaire



Édito	p.3
1 ♦ La démarche de valorisation	p.5
2 ♦ Animation et promotion de la démarche	p.7
<i>Actions et sensibilisation auprès des Miolands</i>	p.8
<i>Revue de presse</i>	p.12
3 ♦ Patrimoine végétal et fleurissement	p.16
4 ♦ Gestion environnementale et qualité de l'espace public	p.18
<i>Le service espaces publics</i>	p.18
<i>Actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles</i>	p.22
<i>Qualité de l'espace public</i>	p.24
5 ♦ Analyse par espace	p.25
6 ♦ Paroles de Miolands	p.28
7 ♦ Paroles aux services techniques	p.30
8 ♦ Récompenses de la Ville	p.31





Claude COHEN
Maire de Mions
Conseiller Métropolitain

Depuis 2014, nous avons entrepris un travail de fond pour développer l'embellissement de Mions. Nous avons particulièrement travaillé sur le fleurissement, partie directement visible pour les Miolands comme pour ceux qui ne font que passer par nos rues. Tout ce travail a été récompensé par deux premiers prix reconnaissant ainsi tout ce que nous avons accompli.

Nous ne comptons pas nous arrêter là !

Nous continuons à travailler pour offrir aux Miolands une ville qui se donne les moyens de son ambition, une ville où la qualité de vie s'améliore sans cesse. Nous visons d'ajouter cette année une première fleur au nom de notre commune. Cela serait pour nous un nouvel encouragement à nous dépasser et une reconnaissance pour tous les acteurs qui œuvrent pour la ville.

Je tiens à remercier les agents du service Espaces Publics qui s'investissent pleinement à la valorisation du cadre de vie des habitants et à leur délivrer un service toujours plus qualitatif.

Je remercie aussi les Miolands qui, par de nombreuses initiatives privées, ont aussi grandement leur part dans l'embellissement de notre commune. Nous sommes fiers de voir les mariés venir faire leurs photos sur le parvis fleuri.

La Ville est fière de vous !

Claude COHEN
Maire de Mions
Conseiller Métropolitain



Julien GUIGUET
Maire-adjoint en charge
de l'urbanisme et du
développement durable

Depuis 2015, notre Ville s'est inscrite dans la démarche du label «Villes et villages fleuris». Ce label permet de valoriser, bien au-delà du fleurissement, toutes les actions menées en matière de cadre de vie. La volonté est de développer le travail des services de manière transversale : Urbanisme, Développement durable, Travaux, Cadre de vie, Ateliers et Espaces verts. Ils sont tous concernés par l'amélioration du cadre de vie.

Ce label permet également de tisser et construire un lien direct avec les habitants. Notre ville s'embellit car la municipalité investit mais aussi car les habitants s'approprient de plus en plus les enjeux liés à la qualité de vie. L'exemple type est la mise en place du «Zéro phyto» : il aura fallu une acceptation réciproque par la population et les services de l'intérêt «obligatoire» de la démarche. Notre cadre de vie évolue notamment sur la prise en compte de la santé et nous devons accepter les nouveaux enjeux non pas comme des freins mais plutôt comme des opportunités. La «mauvaise herbe» pousse là où la vie arrive à se développer. Notre ville doit rester agréable à vivre et cela demande un investissement de tous les jours.

Je remercie les Miolands pour la qualité de nos échanges parfois passionnés ainsi que l'ensemble des services investi dans cette démarche. La Ville est fière de vous !

Julien GUIGUET
Maire-adjoint en charge de l'urbanisme
et du développement durable

> Présentation de Mions

3
parcs publics



près de

100
variétés de
plantes différentes



300
entreprises



5 400
plantes dans
les massifs

1 000
plantes
dans les
suspensions



100
commerces



ha



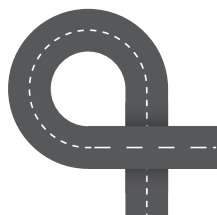
1 156 ha

plus de

14 000
habitants (estimation)



5
squares



défense du cadre de vie

9
aires de jeux
pour enfants



- > lutte contre le projet de contournement ferroviaire
- > lutte contre les impacts du déclassement de l'A6/A7 pour l'Est Lyonnais
- > Membre de l'association Atmo Auvergne Rhône-Alpes
- > Membre de l'association Fracture

1



LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Patrimoine historique

La Glacière : construite entre 1776 et 1780 dans une propriété privée, elle servait à conserver de la glace une grande partie de l'année. Toujours présente, bien que cachée par des constructions, elle rappelle à Mions ses origines. Le mûrier blanc s'élevant au-dessus d'elle fait l'objet d'une demande de protection particulière dans le cadre de la révision du PLU-H. Des travaux de reprise de joints et de nettoyage ont été réalisés en 2017.



La Madone : dans les années 1890 - 1895, des orages de grêle ravagèrent la plaine de Mions. D'où l'idée de placer Mions sous la protection de la Vierge en lui érigeant une statue. Bien cachée au bout d'un sentier arboré, elle regarde au loin la plaine et les Monts du Lyonnais. Le sentier offre au marcheur des points de vue remarquables et un cadre champêtre rappelant une ville de Mions rurale.

À l'été 2017, des travaux de rénovation et d'embellissement de la Madone ont été réalisés, financés par La Paroisse de Mions, le Diocèse de Lyon et le soutien technique de la Ville.

Le Château : datant du Moyen-Âge, il a été totalement détruit au cours d'un incendie en 1799. La seule partie qui subsiste aujourd'hui correspond aux communs. Historiquement, l'élément le plus marquant est la nuit passée par Louis XIII en ces lieux le 21 juillet 1629 en revenant d'Italie. Château privé, il est un élément structurant du quartier et de la ville. La préservation de son environnement est inscrite au PLU-H.



> Stratégie d'aménagement paysager

Budget 2018

Espaces publics

Investissement *

Fonctionnement :

109 300€

Cadre de vie

Investissement :

127 000€

Fonctionnement :

145 500€

Développement durable

Investissement :

2 000€

Fonctionnement :

26 550€

Depuis 2014, près de 120 000€ ont été investis pour les espaces verts et plus d'un million sur le cadre de vie.

* Il n'y a pas de nouveaux investissements prévus en 2018 en matière de renouvellement de matériel. Les projets de création paysagère seront quant à elles réalisées en régie comme tous les ans.

> Conseil et expertise



Déterminée à privilégier la qualité du cadre de vie, la Ville s'appuie sur l'expertise de l'architecte conseil de la Métropole de Lyon (à qui elle soumet tous les projets de construction ou de rénovation d'envergure) et des spécialistes du CAUE **pour promouvoir un urbanisme synonyme de bien-être.**



2



ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

- > La Ville aide les Miolands à améliorer leur environnement grâce à la subvention possible pour la végétalisation de leur clôture ou l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie.

Création ou modification de clôture



- > La Ville accompagne les habitants qui souhaitent créer ou modifier une clôture.

Le service urbanisme dispose d'une charte de bonnes pratiques, élaborée à sa demande par le CAUE, sur laquelle elle s'appuie pour aider les particuliers à mieux intégrer leurs projets dans le paysage urbain.



D'autre part, la Ville participe à hauteur de 50 % au financement de la création d'une clôture végétalisée (conforme aux dispositions du PLU et respectueuse des bonnes pratiques décrites dans la charte sur les clôtures) par un particulier.

Depuis la création de cette subvention municipale en 2016, 3 Miolands ont bénéficié de cette aide.

Récupération des eaux pluviales

- > La Ville subventionne à hauteur de 50% (dans la limite de 50€), le financement d'un récupérateur d'eau de pluie.

Depuis 3 ans, la commune aide les habitants souhaitant acquérir un récupérateur d'eau de pluie.

Ainsi, depuis 2016, 53 Miolands ont acquis un récupérateur d'eau avec l'aide financière de la Ville.



ACTIONS ET SENSIBILISATION AUPRÈS DES MIOLANDS

Tout au long de l'année, des actions sont menées auprès des Miolands pour les sensibiliser aux problématiques liées à l'environnement, tout en animant la ville.

> Semaine du Développement Durable

La Ville propose des animations gratuites durant la semaine du développement durable.

En 2018, les Miolands ont pu assister à une conférence sur les plantes sauvages comestibles animée par l'association « Cueille et Croque ».



> Nouveauté 2018

Le Jardin de l'Équilibriste

Il s'agit de carrés potagers partagés installés à l'entrée du centre culturel de la Ville. Inspiré du mouvement «les incroyables comestibles», l'objectif est que chacun prenne soin de cet espace, le cultive et en récolte les fruits. Espace collaboratif, l'objectif est aussi de créer un lien social entre les habitants qui ensemble, peuvent jardiner et partager leurs cultures. Ce projet a suscité des idées pour les crèches de la Ville : prochainement, elles disposeront chacune d'un jardin partagé !



Réalisation inter-services
Développement Durable / Espaces Publics /
Ateliers / Communication / Culture

> Balades et conférences en partenariat avec la LPO



Depuis 2017, la Ville participe à la Nuit de la Chouette et organise en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) des conférences et balades à travers la commune et ses parcs pour découvrir les espèces animales présentes à Mions, comme par exemple les hirondelles.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La commune se lance dans la création d'un refuge LPO pour sensibiliser les habitants à la richesse de la biodiversité locale et à l'importance de sa préservation. Les lieux pressentis sont le parc Monod, le parc Moiroud et le cimetière.



Balades en vélo

Chaque année, la Ville, à travers son Service Développement Durable, propose aux Mionslands une balade en vélo, accessible à tous, pour leur permettre notamment de s'approprier les pistes cyclables de Mions. L'objectif étant d'encourager les déplacements en vélo sur la commune.

> Concours de maisons et balcons fleuris

Depuis 2015, la commune organise un concours "Maisons et balcons fleuris". L'objectif est d'inciter un maximum de Mionslands à fleurir leur jardin. Près d'une vingtaine de Mionslands participent à ce concours chaque année.



> Lutte contre les déjections canines

Depuis 2015, la commune installe des distributeurs de sacs pour déjections canines. Des nouveaux sont prévus sur la rue de l'Égalité, l'avenue Jean Jaurès et la rue de la Libération, portant à 11 le nombre de distributeurs de sacs pour déjections canines dans la ville. Des panneaux de sensibilisation à usage des maîtres complètent ce dispositif. La mairie investit dans des équipements visant à améliorer la propreté de la ville mais celle-ci est l'affaire de tous. **Ensemble, les habitants peuvent faire en sorte que Mions soit chaque jour plus agréable à vivre !**



> Lutte contre les mégots de cigarettes

Fumer nuit à la santé mais aussi à l'environnement ! Afin de lutter contre les mégots qui polluent l'espace public, la municipalité a développé une campagne de communication pour sensibiliser les Mionnais.

La Police Municipale est impliquée dans cette campagne puisqu'elle porte le message aux personnes concernées, tout en leur offrant des cendriers de poches.

> Opération « Nettoyons la nature »

Chaque année, depuis 2014, la commune participe à l'opération "Nettoyons la Nature". Mionnais de tout âge et d'horizons différents, (élus, jeunes sapeurs pompiers, chasseurs, habitants) sillonnent la ville pour ramasser toute sorte de déchets. Depuis le début du lancement de cette opération, plus de 100 m³ de déchets ont été ramassés sur Mions.



> Les scolaires en action

Le Service Développement Durable, en partenariat avec les instituteurs, mène des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes pour la préservation de l'environnement.

Nos ordures ont la vie dure

Chaque année au printemps, le Service Développement Durable de la Ville propose aux écoles de collecter les déchets qui souillent les abords des groupes scolaires et les chemins de la commune. Des sacs remplis de déchets divers et variés sont collectés par des élèves, toujours fiers de contribuer au nettoyage de la nature. Des sensibilisations sont aussi faites en classe pour apprendre les grandes lignes du recyclage des matériaux.



Projet Compostage des déchets alimentaires à l'école Joliot-Curie



A la rentrée 2018, seront installés des bacs de compostage à proximité du restaurant scolaire de l'école Joliot-Curie. Ce projet, accompagné par la **Métropole Grand Lyon**, par l'intermédiaire de l'association **Trièves Compostage**, consiste à valoriser les déchets, réduire leurs coûts de traitement, lutter contre le gaspillage et éduquer les enfants au meilleur tri possible des déchets. Le compost ainsi créé servira au service espaces verts de la Ville, mais aussi aux enfants pour une utilisation à domicile !

REVUE DE PRESSE

Notre démarche s'expose au travers de nombreux articles de presse...



MIONS

LE PROGRES LUNDI 2 AVRIL 2018

Concours de maisons et balcons fleuris : les inscriptions sont ouvertes

Comme l'année dernière et avec les beaux jours qui arrivent, il va être temps de s'inscrire pour participer au concours de maisons et balcons fleuris organisé par la Ville. Tous les miolands qui disposent d'un jardin ou d'un balcon visible de la rue sont invités à participer selon trois catégories : Maisons et jardins - Balcons et fenêtres - Jardins visibles depuis la rue. Les membres du jury désigneront les gagnants mi-juin. Les premiers prix seront récompensés par des bons d'achats dans une jardinerie.



Les premiers prix seront récompensés par des bons d'achats dans une jardinerie. Photo S. D.

PROGRES Inscriptions dès maintenant et jusqu'au 15 juin, en renvoyant le bulletin d'inscription disponible sur le site internet de la ville : www.mions.fr
Par mail : editions@mions.fr Par courrier : CAEM Service développement durable, concours de fleurissement, 57, rue des Bresses.

MIONS ENVIRONNEMENT

Un projet étudiant en réponse au PLU-H



Le groupe d'étudiants avec Julien Guiguet et Élodie Moreaud. Photo Serge DELNER

Durant la dernière révision du PLU-H, il a été défini que dans les dix ans à venir, plus de 60 % de la commune devait rester identifiés en zone naturelle, agricole ou végétalisée. À la suite de cela, le service développement durable et urbanisme de la commune a proposé à l'Institut des technologies de l'environnement (ITE) de faire travailler des étudiants sur le projet "trame verte". Sept étudiants en BTS Gestion protection de la nature, Éva, Léa, Malcolin, Hugo, Elara, Léo-Paul et Stella se sont prêtés au jeu. Ils vont réaliser, dans le cadre de leur projet naturel sur deux ans, une étude sur la reconstruction de cette trame, reliant Chapoinay et Saint-Priest.

Une présentation définitive prévue pour mars 2019

La première réunion s'est déroulée ce jeudi, dans les locaux des services techniques de la mairie, en présence de Julien Guiguet, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable. Il s'est notamment rencontré les différents acteurs concernés comme la Métropole, les agriculteurs, les chasseurs, les élus, etc. Les sept étudiants sont enthousiasmés à l'idée de travailler sur un projet concret. Un point étape sera fait en octobre, la présentation définitive du projet étant fixée en mars 2019.

LUNDI 19 MARS 2018 LE PROGRES

MIONS

JEUDI 12 AVRIL 2018 LE PROGRES

Environnement : une nouvelle cuve installée pour récupérer les eaux pluviales



Le service des espaces verts, avec Julien Guiguet. Photo Serge DELNER

En 2017, l'implantation d'une cuve de 10 m³ portait à 40 m³ la réserve d'eau destinée à l'arrosage. Une nouvelle cuve de 20 m³ vient d'être installée au Casem où sont installés les services techniques de la ville.

Maintenant, la capacité totale des cuves est portée à 60 m³, cela va ainsi contribuer à hauteur de 70 % du volume d'eau nécessaire pour le service "espaces verts" et réduire les coûts de fonctionnement en gérant au mieux la ressource en eau. Dans un souci d'économie, le chantier de l'installation de cette cuve a été réalisé en régie par le service des espaces verts.

LE PROGRES VENDREDI 8 JUIN 2018

MIONS Des ruches installées en ville

Avec comme but la préservation de la biodiversité par le développement des populations d'insectes butineurs, la sensibilisation du public et des scolaires à la préservation de la faune et de la flore à travers des visites pédagogiques, au soutien à une filière professionnelle valorisant le patrimoine naturel local, la Ville a accepté une convention d'occupation temporaire afin de permettre à un apiculteur d'installer des ruches sur des terrains communaux.



MUJONS

LE PROGRES VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017

C'est le retour de l'opération Nettoyons la nature

Comme les années précédentes et pour la quatrième année consécutive, la commune participera à l'opération Nettoyons la nature samedi 23 septembre. Il s'agit d'une opération d'envvergure nationale, menée à l'initiative des centres E. Leclerc. Il suffit de donner un peu de son temps pour accomplir un acte citoyen en nettoyant un site souillé de déchets. Un kit nettoyeur de la nature sera remis à chaque participant.

PARTICIPER : Rendez-vous fixé le 23 septembre, à 8 h 30, sur le parking de la mairie.

Reservations : service développement durable au 04.72.23.26.50. developpementdurable@mijons.fr



Photo d'archives Serge DEUNIER

MUJONS

SAMEDI 6 JANVIER 2018 LE PROGRES

Sapins de Noël : pensez à les recycler



Le point de collecte du cimetière. Photo S. DEUNIER

Chaque année, des sapins sont abandonnés dans les rues. Pourtant, il est possible de participer à l'opération de recyclage de son sapin en compost. Ce dernier réintégrera ainsi le cycle de la nature. Pour cela, jusqu'au 17 janvier, il suffit de le déposer dans l'un des trois points de collecte.

Les points de collecte :

- Parking de l'école Germain-Fumeux, 16 rue Louis-Blériot.
- Parking de l'ancienne école Pasteur, 8 rue Pasteur.

- Parking en face le cimetière, rue de l'Égalité. Seuls des sapins et leurs sacs biodégradables sont acceptés. Pas de pot ni de décoration.

MUJONS

LE PROGRES SAMEDI 14 OCTOBRE 2017

Concours des balcons et jardins fleuris : les lauréats récompensés

Mercredi dernier, les prix ont été remis aux gagnants du concours "Maisons et balcons fleuris" organisé pour la troisième année consécutive par la ville de Mijons. Le jury a récompensé Mme Puttout, Mme Fagnani et M. Margues qui sont arrivés en tête de leur catégorie respective : "Jardins et potagers non visibles de la rue", "Balcons et fenêtres", et "Maisons et jardins visibles de l'extérieur". Les participants ont reçu un bon d'achat Gamm Vert dont la valeur variait en fonction de leur classement.



Julien Guiguet, adjoint au maire, a procédé à la remise des prix. Photo Serge Deunier

MUJONS

SAMEDI 8 JUILLET 2017 LE PROGRES

Médiathèque : les plantations vont faire du rab

Lors de la semaine du développement durable, début juin, le service des espaces verts et du développement durable a mis en place des plantations de thym, salades, fraises et menthe à la médiathèque. Objectif : promouvoir le jardinage en appartement. L'opération a tellement plu que la médiathèque a décidé de garder les plantations jusqu'à la fermeture, fin juillet. Les plantations seront ensuite disséminées dans les bureaux de différents services (volontaires) de la commune.



Photo Serge DEUNIER

MIONS
Embellir vos clôtures par la végétalisation



■ Photo d'archives Serge DEUNIER

Des actions visant à sensibiliser les habitants sur l'enjeu d'intégration des clôtures dans le contexte urbain et paysager ont incité la commune à mettre en place un programme de subventions "végétalisation des clôtures". Pour en bénéficier, le dispositif de clôture doit être réglementaire et conforme aux dispositions du Plan local d'urbanisme (PLU) et prendre en compte la charte de bonnes pratiques « Clôtures et habitat individuel - créer ou modifier une clôture en limite de voie » du CAUE du Rhône, la végétalisation doit être visible depuis le domaine public et favoriser la biodiversité. Le financement à hauteur de 50 % du montant des travaux est plafonné à 150 € par dispositif, une somme de 500 € sera répartie entre les différents demandeurs.

PRATIQUE Renseignements et formulaire de demande auprès du service urbanisme : 04.72.23.62.66.

MIONS FLEURISSEMENT

La Ville est candidate à la première fleur



■ Le parterre de fleurs au square Homi-Pocernica. Photo Serge DEUNIER

La Ville est candidate à l'obtention de sa première fleur, gage d'une certaine qualité de vie.

En 2015 et 2016, la Ville a gagné les premiers prix de fleurissement dans une catégorie au niveau de la Métropole et du département. La grille de notation de l'association "Villes et villages fleuris" ne se limite pas à un volume de fleurs planté mais à

une logique d'aménagement et d'entretien. Un travail de fond a été réalisé par le service des espaces verts.

Lors de sa dernière visite, début juillet, le jury a beaucoup apprécié le rendu positif des Mionnais avec son hôtel à insectes. Le travail exécuté sur la récupération des eaux de pluie, le réaménagement du quartier de la Halle et son deuxième passage du jury est programmé le 23 juillet.

MIONS
Opération recyclage des sapins



■ Point de collecte du parking du cimetière. Photo Serge DEUNIER

À en juger par les dépôts de sapins de Noël sur les différents points de collecte, les Mionnais sont sensibles à l'opération de recyclage de son sapin en compost* et donc à l'écologie.

PRATIQUE L'opération continue jusqu'au 17 janvier.

MIONS CONSEIL MUNICIPAL

Récupérateur d'eau de pluie : le coup de pouce de la ville



« Récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin ou remplir sa piscine, une bonne idée qui ne coûte pas cher. Les premiers prix pour des récupérateurs "système" de 500 à 1000 € ont été attribués à la suite du dépôt, de son fonctionnement, les prix peuvent atteindre 500 €.

Le dispositif lancé en 2016 a été reconstruit lors du dernier conseil municipal. Si vous vous intéressez, le formulaire est en ligne à l'adresse suivante :

des eaux pluviales dans le cadre de l'échelle de maillage des TGV et localisées dans une zone de répartition pour l'arrondissement, au Centre.

Les conditions pour en bénéficier

Il est nécessaire d'être contributeur municipal et inscrit sur les listes électorales au 1^{er} janvier 2017, et de remplir un dossier de demande d'aide financière et récupérer auprès du service développement durable pour connaître l'état de la municipalité. Une aide qui correspond à un financement à hauteur de 50% du montant du prix d'achat du récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 500 litres, avec un plafonnement à 500 €, les 50% restant offerts à la charge des particuliers, et en dans la limite du budget de 2000 €, préfinancé l'année 2017.

De notre correspondante
Nathalie Tolozan
Service Développement durable
Canton de Mions, rue des Bénédictins,
16, 34170 St-Jean-Sud.



DIJONNÉ 24 SEPTEMBRE 2017 LE PROGRÈS

MIONS

80 participants à l'opération nettoyage



■ Les jeunes sapeurs-pompiers ont largement participé. Photo Serge DEUNIER

Pour la quatrième année consécutive, la commune de Mions et son service Développement durable ont participé ce samedi matin à l'opération "Nettoyons la nature". Dès 8 h 30, environ 80 personnes se sont retrouvées sur le parking de la mairie. Des membres des associations des jeunes sapeurs-pompiers ont répondu présent à l'opération ainsi que quelques Mionnais. Après remise du "kit nettoyage", les groupes ont été formés et répartis sur des sites préalablement définis. Cette année, il a été constaté une légère baisse de la récupération de déchets, qui reste tout de même importante. Les déchets récupérés sont déposés dans les bennes du CATEM. Après ce mouvement écocitoyen, une petite collation a été offerte aux participants pour clore la matinée.

DIJONNÉ 21 MAI 2017 LE PROGRÈS

MIONS ENVIRONNEMENT

Quarante participants samedi, à la matinée vélo



■ En attente du départ. Photo Serge DEUNIER

Samedi en milieu de matinée, une quarantaine de Mionnais s'est retrouvée sur la place de la mairie pour participer à la traditionnelle balade de vélo dans les rues de la commune. Les participants ont pu découvrir les différentes pistes cyclables de la ville, accompagnés de Julien Guiguet, 1^{er} adjoint en charge du Développement durable.

Cette année, la Semaine européenne du développement durable aura lieu du 30 mai au 5 juin. Durant celle-ci, il y aura, le mercredi 31 mai (à 18 heures), en salle de cinéma, une conférence sur la désertification animée par Aline Reynal-Rogean, botaniste, chercheuse et professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle. Le jeudi 1^{er} juin, à 18 h 30, un atelier "Eco-Rénover" sera animé au centre culturel par l'Agence locale de l'énergie (A.L.E.).

Photos: Renseignements auprès du service développement durable, tél. 04.72.23.26.50 ou dd@mions.fr

MIONS ENVIRONNEMENT

Concours de fleurissement

Il est temps de s'inscrire pour participer au concours de fleurissement organisé par la Ville. Les Mionnais qui disposent d'un jardin ou d'un balcon visités de la rue sont invités à participer. Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 16 juin, en renvoyant le bulletin disponible sur le site de la Ville, par mail (dd@mions.fr) ou par courrier (CATEM service Développement durable, concours de fleurissement, 3,7, rue des Brosses 69780 Mions).

LE PROGRÈS LUNDI 16 FÉVRIER 2018

MIONS ENVIRONNEMENT

Une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



■ Récupérateur d'eau avec moustiquaire évitant la prolifération des moustiques. Photo Serge DEUNIER

Dans le cadre des actions visant à sensibiliser les habitants sur les enjeux du développement durable et les aider à appréhender les questions de valorisation de leur cadre de vie, la commune de Mions met en place un programme de subvention sur l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Gestion de l'eau, lutte contre le développement du moustique tigre...

Cette opération a pour but de soutenir la démarche individuelle en matière de gestion raisonnée de la ressource en eau, d'aider et inciter les particuliers à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, de lutter contre le développement du moustique tigre.

Ce projet se terminera le 31 octobre 2018. Le financement, à hauteur de 50 % du prix d'achat du récupérateur d'eau de pluie, est plafonné à 50 € par unité récupérateur par logement. Une somme de 2 000 € sera répartie entre les différents demandeurs.

Photos: Renseignement et formulaire de demande auprès du service développement durable, tél. 04.72.23.26.50

LE PROGRÈS SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

MIONS

Installation du premier silo à verre enterré



■ Photo Serge DEUNIER

Les travaux d'installation du premier silo de récupération de bouteilles et de verre enterré ont commencé cette semaine. Le chantier est en cours au niveau du square Agnès Neyret.



3



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

> Les arbres de la commune

Mions dispose d'un patrimoine arboricole varié (catalpas, liquidambars, aesculus, sophras, juglans, populus...). Les arbres présents dans le domaine public sont entretenus par la Ville, à l'exception des arbres d'alignement qui sont plantés et entretenus par la Métropole de Lyon.



La Ville et la Métropole plantent régulièrement de nouveaux arbres, en favorisant les essences locales.

Cette année, une dizaine d'arbres ont été plantés notamment des prunus et des quercus sur le chemin du Charbonnier, mais aussi des gleditsias, des albizzias, des malus et des tiliacs à travers la ville. Des mûriers sont prévus sur le futur parking de la Magnanerie.

Arbustes, plantes grimpantes

Les arbustes et les plantes vivaces présents dans les espaces verts de la commune sont d'espèces variées parmi lesquelles on compte chèvrefeuille, spirée, perovskia, photinia, eleagnus, viburnum, abelia, nandina, forsythia, laurier, graminée, gaura, verveine, rudbeckia, sauge...



Les 3 grandes familles d'espaces verts

- 1 - **Les arbres d'alignement** situés le long des chaussées sont gérés par les services de la Métropole.
- 2- **Les bandes plantées** situées aussi le long des chaussées servent à habiller les espaces publics et à permettre l'infiltration des eaux pluviales. Il s'agit de plantations basses qui sont gérées par le Service Espaces Verts de la commune.
- 3- **Les massifs** sont des aménagements paysagers, situés dans les parcs, squares ou ronds-points. Ils sont traités par le Service Espaces Verts de la commune.

> Fleurissement estival 2018

Près de **6000 plantes** de près d'une centaine de variétés ornent les massifs et suspensions de la ville.

Cette année, nous comptons parmi les nouveautés :

Agaparathe, amarante, coleus redhead, lantana, maïs d'ornement, pennisetum, sauge uliginosa... etc.



Massif Square Horni Pocernice

> **Cette année, pas de thème imposé, mais une totale liberté laissée aux agents pour concevoir le fleurissement estival.**

Dans des secteurs plus passants comme ceux du centre-ville et de la mairie, il sera fait appel à des couleurs plus intenses à tendance de parme et de rose.

Le centre commercial des Arcades retrouvera une dominante **rouge, rose et violet**. Dans le choix des plantes, on trouvera des valeurs sûres comme le bégonia (10 espèces différentes seront utilisées cette année) et le gaura.

Cette année, les nouveautés se sont concentrées sur l'installation de **nouveaux pots** imposants, colorés et fleuris à travers la ville, notamment aux abords d'espaces communaux où les passages des piétons sont fréquents : la Maison des associations, la Halle Louis Miachon et la Médiathèque. Des camélias, des photinia, ou encore des lauriers du Portugal ornent ces nouveaux pots.

Un nouvel ensemble de massif a également été aménagé sur le parvis de la Maison des associations. Des plantes de terre de bruyère (rhododendron, azalée... etc) composent cet ensemble.



Nouveaux pots fleuris devant la Maison des Associations

4



GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

LE SERVICE ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE

Les huit jardiniers du Service Espaces Publics et les deux agents du cimetière conçoivent, plantent, entretiennent et nettoient la quasi-totalité des espaces publics naturels de Mions. (la Métropole de Lyon entretient les voiries comme le désherbage des trottoirs et des bordures de voies...).

Leurs missions : entretien des espaces verts, tonte, taille, débroussaillage, plantation d'arbres et d'arbustes, création de massifs fleuris, élagage et abattage, plantation de plantes annuelles et bisannuelles, arrosage, maintenance des systèmes d'arrosage automatique, collecte des feuilles mortes, propreté... etc.

Pour le fleurissement estival, chaque agent s'approprie un certain nombre de massifs dont il aura la responsabilité de créer, de planter et d'entretenir (taille, désherbage, élimination des fleurs fanées...).

Quatre sites pour des massifs au sol sont en arrosage goutte à goutte et six secteurs sont en arrosage goutte à goutte hors-sol. La volonté est d'étendre ce système, plus économe en consommation d'eau.

CHIFFRES CLÉS

15 000

VÉGÉTAUX PLANTÉS
CHAQUE ANNÉE

78

SUSPENSIONS FLEURIES
INSTALLÉES CHAQUE ÉTÉ

110 000

M² DE SURFACE À TONDRE
OU À FAUCHER

18

BACS VÉGÉTALISÉS
EN ARBUSTES



29

MASSIFS FLEURIS



82

BACS FLEURIS



CIMETIÈRE

10548
M² DE SURFACE

EN **0** PHYTO

40

M³ D'EAUX
PLUVIALES
RÉCUPÉRÉES
DANS 4 CUVES

> Formation du Service Espaces Publics

Chaque année, les agents se forment sur des thèmes divers : la taille d'arbuste, la conception d'un massif fleuri, les bonnes pratiques du développement durable, ou encore, pour deux agents, une formation à la gestion alternative des cimetières.



Afin d'échanger entre professionnels, l'équipe Espaces Publics se rend tous les ans dans une ville récompensée par le label « Villes et Villages Fleuris ». L'occasion de se rencontrer pour discuter des bonnes méthodes et bonnes pratiques mais aussi de passer un moment convivial entre collègues.

L'année dernière, l'équipe s'est rendue à Aix-les-bains.

> Équipement du Service Espaces Publics

Cuve de récupération des eaux pluviales

Suite à l'implantation de nouvelles cuves en 2017 puis en 2018, la capacité totale des 4 cuves de la commune s'élève à 40 m³. Cela contribue à hauteur de 70% du volume d'eau nécessaire au Service Espaces Publics, et permet trois semaines d'autonomie (en fonction de la météo).

Ces récupérateurs sont complétés avec une cuve de 52 m³ installée en 2017 pour l'arrosage du stade de football.



*Nouvelle cuve installée en 2017
au CATEM d'une capacité
de 10 000 litres*

Nouvelles machines sur batterie

Depuis 2 ans, des machines sur batterie, plus légères et plus ergonomiques, équipent le Service Espaces Publics et complètent le parc de machines thermiques : débroussailluses, taille-haie, tronçonneuse et désherbeurs. Une subvention de l'Agence de l'eau a aidé la ville dans l'acquisition de ces équipements à hauteur de 80%.





> Objectif zéro pesticide !

La commune de Mions s'est engagée dans une démarche environnementale d'arrêt des produits phytosanitaires en adhérant à la Charte régionale d'entretien des espaces publics «**Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages**», le 29 Mai 2015. La commune est suivie et accompagnée dans cette démarche par la FREDON Rhône-Alpes (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Différentes étapes ont déjà été accomplies par la Ville et une nette progression a récemment été soulignée par la FREDON.

Quelques exemples :

- ✿ Réalisation d'un Plan de Désherbage Communal (étape validée en 2015).
- ✿ Suppression des traitements hors-herbicides sur tout le territoire communal (étape validée en 2017) et une gestion optimisée de la fertilisation des terrains sportifs.
- ✿ Utilisation de méthodes alternatives au désherbage chimique :
 - Balayage régulier des voiries par la Métropole de Lyon.
 - Fauche différenciée des bords de route par la Métropole de Lyon.
 - Des espaces sont laissés en jachère sur la commune comme par exemple au centre de loisirs.
 - Désherbage mécanique : rotofil, binettes, houe maraîchère ...
 - Désherbage manuel bien répandu.
 - Paillage des massifs et utilisation de plantes couvre-sol.
- ✿ Réaménagement de plusieurs espaces pour faciliter leur entretien.
 - Ex : abords des terrains sportifs (enrobé).
- ✿ Mise en place d'une communication régulière auprès des administrés :
 - Parution d'articles dans le bulletin municipal en lien avec la démarche de gestion écologique des espaces publics.
 - Mise à disposition des brochures Charte aux administrés.
 - Valorisation des supports fournis par la Métropole de Lyon en faveur de la gestion écologique des espaces publics.
- ✿ Concertation entre les élus et les services techniques pour les projets de conception ou de rénovation de sites pour intégrer les contraintes d'entretien (étape validée lors du dernier audit de suivi en 2018).



> Aperçu du fleurissement 2018



ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

> Les espèces animales présentes à Mions

- **97 espèces d'oiseaux** (bergeronnette grise, chardonneret élégant, fauvette grise, chouette effraie, chouette d'Athéna...)
- **10 espèces de mammifères** (blaireau, fouine, lapin de garenne...)
- **3 espèces de reptiles** (lézard, vipère aspic...)
- **4 espèces d'amphibiens** (grenouille verte, crapaud calomite...)
- **2 espèces d'odonates**
(libellule, crocothemis écarlate)
- **3 espèces de papillons de jour**
(fadet, soucis...)
- **1 espèce d'orthoptère**
(phanéroptère méridional)



Installations pédagogiques

Un sentier nature a été mis en place en 2016 reliant la rue Pasteur au Parc Mouyon.

Fin 2017, ce sont 5 panneaux pédagogiques qui ont été installés au sein du parc Monod afin de présenter les différentes espèces d'arbres existantes dans le parc, la faune présente et le patrimoine. Merci à l'association Mémoire Miolande pour sa participation dans la réalisation de ce projet.



> Des installations pour préserver la faune

Afin de favoriser le maintien de la biodiversité mise à mal par l'urbanisation et d'encourager la sauvegarde et la reproduction de différentes espèces, la Ville met en place des structures leur permettant de nicher et de s'alimenter.

Deux **nichoirs** à chouettes, un nichoir à chauves-souris, **une mangeoire** à écureuils et deux **hôtels à insectes** ont été installés dans la commune. Le dernier orne le rond-point Buzy.



> Et des ruches !



L'abeille est le symbole de la crise de la diversité biologique que connaît aujourd'hui notre monde. Le rôle des pollinisateurs dans la pérennité de l'agriculture n'est plus à démontrer ! La Ville voulait donc montrer son engagement en installant des ruches. L'idée qui germait voit enfin le jour grâce à un apiculteur mioland qui va bientôt s'installer sur une parcelle communale. « *Nous voyons l'abeille se poser sur toutes les plantes et tirer de chacune le meilleur* » Isocrate.

Agir pour protéger nos ressources naturelles

> Une meilleure gestion de l'éclairage public

Depuis 4 ans, la Ville installe dans le domaine public communal des mâts solaires, plus économes en énergie et limitant l'impact de la pollution lumineuse. En parallèle, via le Sygerly, elle remplace progressivement les ballons fluos par des éclairages à LED. On compte 3052 points lumineux pour une consommation de 250 000 €.



> Une meilleure intégration des silos en verre

Le premier silo à verre enterré a été installé au square Neyret et un nouveau est prévu pour 2018. Le nombre de silos à verre à Mions s'élève à 29. Ils permettent la collecte de 21kg / habitant (chiffre 2017).



> Nos actions en faveur du sol

Plusieurs espaces verts communaux sont tondu sans ramassage, selon leur fréquentation. La technique du paillage est utilisée pour nourrir le sol, le protéger, diminuer la présence d'herbes sauvages au sein des massifs et enfin limiter l'arrosage.



QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Aménagement sportifs dans les espaces verts

Musculation, cardio-training, détente... Ce sont en tout quatorze appareils qui ont été installés sur quatre sites de la commune : Centre de Loisirs, Parc Mandela, Le Charbonnier et Parc Monod.

Les Miolands peuvent pratiquer seuls, en famille ou entre amis, du fitness en plein air. Certains appareils sont destinés plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite.

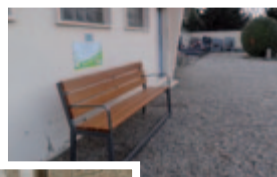


> Conception des espaces publics

A Mions, la volonté de la municipalité est de **concevoir des espaces publics à vivre**, adaptés à tous les âges et à toutes les catégories de la population et faisant fonction de lieux de rencontre.

En 2017, des nouveaux bancs aux normes PMR ont été installés au cimetière, une rampe d'accessibilité à l'église, une nouvelle table de pique-nique au Parc Monod et des nouvelles sont prévues au parc Mouyon. Des murs et des façades de bâtiments communaux ont été récemment repeints (stade de foot et de rugby, murs du cimetière, ancienne poste et maison Fumeux) embellissant ainsi ces lieux de passage.

Avec l'installation de panneaux d'affichage libres et de panneaux pour les associations, les agents du service espace public veillent à retirer systématiquement tout affichage sauvage. Le règlement local de publicité qui date de 2001 est en cours de réécriture au niveau métropolitain. L'objectif de la ville est de continuer à préserver un espace public de qualité où les enseignes s'intègrent harmonieusement à leur environnement.



5



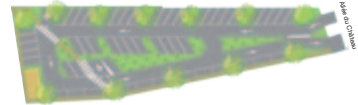
ANALYSE PAR ESPACE

> PLU H - Projet Trame Verte

Dans le cadre de leur projet tutoré, des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature à l'IET de Lyon, travaillent sur le projet «trame verte». Il s'agit de mailler les trames existantes au sud de Mions avec celles du Nord de Saint-Priest. Il s'agit de faire vivre les orientations définies dans le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat qui **fixe à 60% le « territoire vert »** (zone naturelle, agricole ou végétalisée) sur les 10 ans à venir pour la commune de Mions.



> Parking de la Magnanerie



Après la réalisation du parking Garreau en 2016, qui a concouru l'année dernière au prix Paysage en Projet 2018 (organisé par le CAUE), c'est le parking de la « Magnanerie » qui sera créé d'ici la fin de l'année afin d'offrir davantage de possibilités de stationnement dans le centre-ville. Au-delà de cet aspect fonctionnel, et compte tenu de sa situation au cœur de la Ville, un soin particulier a été porté à sa conception que ce soit à travers **sa configuration paysagère ou son accessibilité**. La volonté est de favoriser le traitement des eaux pluviales sur la parcelle afin de garder de la verdure. La municipalité a fait le choix de planter des mûriers blancs pour rappeler l'histoire du quartier. Une aire de jeux pour enfants est prévue. Le parking sera éclairé par LED.

> Fond d'Initiative Communal

La Métropole alloue chaque année à la commune une enveloppe budgétaire, appelée Fond d'Initiative Communal, servant à réaliser des petits travaux de voirie relatifs à la sécurité piéton et routière (mise aux normes PMR des trottoirs, plateaux ralentisseurs,... etc). Depuis 2015, **la Ville abonde cet investissement** à hauteur équivalente pour réaliser davantage de travaux améliorant la sécurité et le cadre de vie à Mions.

> Cimetière

Des travaux d'extension du cimetière ont été réalisés entre 2017 et 2018.

Une qualité particulière a été portée sur son intégration dans le centre-ville.

Une nouvelle entrée est désormais possible depuis la rue de l'Égalité où des places de stationnement ont été créées pour simplifier son accès notamment pour les personnes à mobilité réduite. Ses murs ont entièrement été repeints. Des plantations au sein de cette extension seront faites à l'automne 2018.



> Rond-point Jean-Jacques Rousseau



Après l'embellissement de l'entrée de ville côté Saint-Priest, l'aménagement du rond-point Buzy, c'est au tour du rond-point Jean-Jacques Rousseau de s'embellir. Jusqu'ici, simple rond-point de verdure, **il sera mis en valeur par des végétaux et des minéraux.** Un éclairage spécifique est prévu pour assurer sa mise en valeur. Ce site sera en arrosage goutte à goutte.

> Étude pour une requalification de l'entrée Nord de la Ville

Une étude faite par le CAUE a été rendue pour **qualifier et unifier l'entrée de la commune**, aujourd'hui séquencée par des traitements hétérogènes de l'espace public et au caractère très routier.



Objectif : fleurir davantage, supprimer un terre-plein central afin de favoriser une voirie moins routière à l'échelle de la commune, uniformiser les espaces, structurer la devanture des commerces par des massifs et densifier les massifs existants.

> Pistes cyclables

Dans le cadre du développement des modes de déplacement doux souhaité par la municipalité, la Ville élargit son offre de pistes cyclables. Désormais, on compte près de 12 km de pistes cyclables (bandes cyclables, pictos cyclables, espaces rencontres).

Croix-Rouge

Depuis 2017, une piste cyclable a été aménagée au niveau du rond-point de l'entrée de ville Croix-Rouge.

Les cyclistes sont ainsi mieux sécurisés par cette séparation du flux automobile.



Rue de La Libération



Idée du projet

Dans la continuité de la piste cyclable créée au rond-point Croix-Rouge, une voie verte est en cours d'aménagement rue de La Libération, permettant ainsi un maillage cyclable de l'entrée de ville jusqu'à la rue Louis Bleriot. Les réseaux électriques ont été enfouis. Un terre-plein de verdure et plantations assurera la séparation du flux cycliste du flux automobile et permettra une meilleure gestion des eaux pluviales.

Projet Rue Colière

Actuellement, de grands zébras marquent le virage de la rue Colière et la continuité de cette ligne droite. Ces zébras seront supprimés pour créer de part et d'autre de la rue des bandes cyclables. Un cheminement piéton sécurisé et aux normes PMR sera créé à l'angle de la rue Joliot-Curie et de la rue Colière afin de faciliter et sécuriser l'accès à l'arrêt de bus.



6



PAROLES DE MIOLANDS



Françoise Pagliaroli
Quartier La Magnanerie

1^{er} prix du concours maisons et balcons fleuris, catégorie balcons, en 2017. Membre du jury du concours pour l'édition 2018.

Jeune retraitée et Miolande depuis près de 45 ans, j'aime beaucoup profiter des parcs de Mions avec mes petits-enfants que je garde souvent. La ville est plutôt propre, reste encore le problème des crottes de chiens sur les trottoirs, malgré les sacs mis à disposition. Mais dans l'ensemble, je trouve que beaucoup d'efforts sont faits et qu'il y a des massifs magnifiques. Les tulipes et jonquilles du parc près de la Halle étaient vraiment magnifiques.

Je pense que l'organisation de ce concours est vraiment une bonne chose pour la ville. Il faut encourager les gens à verdifier leurs balcons plutôt qu'à se cacher derrière des brise-vues. Il est plus agréable de sortir et de voir de la nature que des murs ou des brise-vues.



Adhérent à la LPO

Sensible aux sujets de l'environnement et de la biodiversité, j'ai adhéré à la Ligue pour la Protection des Oiseaux. J'ai un composteur d'appartement et j'utilise mon compost pour mon petit potager de balcon, balcon que j'ai inscrit comme Refuge de la LPO, afin d'orienter son usage en faveur de la préservation de la biodiversité. J'ai participé à l'une des interventions de la LPO sur la commune et c'est à cette occasion que j'ai découvert qu'il y avait des hirondelles sur Mions, notamment vers la Résidence Marianne !

Étant en appartement, je ne peux utiliser un récupérateur d'eau de pluie mais je trouve que la subvention accordée par la municipalité est une bonne initiative et encourage à s'équiper. Je suis un peu éloigné des nouveaux carrés potagers partagés qui ont été installés au centre culturel, mais l'initiative est bonne, l'idée est super, les gens peuvent se réunir autour de ce projet, reste à mettre en place l'organisation nécessaire pour pérenniser cet espace.



Laurent Gotis
Quartier La Magnanerie

1^{er} prix catégorie jardin en 2017. 2 participations au concours maisons et balcons fleuris.

Etant originaire du village du Bois d'Oingt, ville fleurie appelée «village des roses», je pense que l'organisation de ce concours «Maisons et balcons fleuris» à Mions est une très bonne initiative.

Plus la ville est fleurie, plus c'est agréable. Beaucoup d'efforts sont faits sur la ville : l'entrée (de ville) côté Saint-Priest avec ses galets brillants est vraiment jolie et bien entretenue. Il y a également beaucoup de travaux pour améliorer l'aménagement et créer des pistes cyclables, ce qui est une bonne chose.



Paul Marquès
Quartier Croix Rouge



Jacqueline Mercier
Commerce - centre-ville

Présidente de l'Association des commerçants

Je trouve intéressant et valorisant l'idée de candidater à l'obtention d'une 1^{ère} fleur. La grille de notation permet de mettre en évidence toutes les actions faites pour développer un meilleur cadre de vie. L'association des commerçants s'investit à son niveau pour dynamiser le cadre de vie et le commerce local. Nous organisons des actions festives pour les Miolands : soirées, vide-dressing, participation à travers des stands pour les fêtes de fin d'année, jeux, semaine du commerce...etc. Nos actions sont nombreuses et nous montrons ainsi aux Miolands que nous sommes présents et qu'ils doivent faire vivre le commerce local.

Cycliste du quotidien

Cycliste depuis plusieurs années, j'habite Mions depuis 2016 et je travaille à Lyon, quartier Grange Blanche. Tous les jours, je me rends au travail en vélo. Intéressé et militant pour le développement des modes de déplacement doux en ville, je me suis intéressé au projet de piste cyclable sur Mions pour connaître les itinéraires existants. Je peux dire que la piste cyclable existante qui part du stade des Tilleuls jusqu'à Saint-Priest en passant par la rue du 23 août est très sécurisée, idéale pour les balades en famille.

Dans le développement de ses projets, je trouve que la municipalité est à l'écoute des habitants et que les promesses de projets sont tenues, les travaux suivent.

Il est important de développer les infrastructures pour les vélos, notamment afin de désengorger les villes : plus il y aura de gens qui prennent leur vélo et moins il y aura de bouchons.



Frederic Lam
Quartier Joliot Curie

7



PAROLES AUX SERVICES TECHNIQUES

Le mot de Martin Dizière Directeur des Services Techniques



Le concours des villes et villages fleuris est une excellente démarche pour mobiliser les équipes municipales autour d'un projet à haute valeur ajoutée : valeur environnementale en faveur de la nature en ville, valeur sociale d'amélioration du cadre de vie pour tous, tout en développant des synergies entre les services et les habitants.

Le mot de Rémi Gorris, Responsable du Pôle Cadre de Vie



Le pôle Cadre de Vie coordonne l'ensemble des interventions sur l'espace public, qu'il s'agisse des espaces verts, de la propreté ou de la voirie. Le travail avec la Métropole est donc quotidien. L'aménagement de l'espace public est toujours conçu avec une prise en compte de l'intégration du projet dans son quartier, tout en améliorant le fonctionnement. Nous favorisons toujours les solutions tournées vers le développement durable, indispensable à la qualité de vie et pour l'avenir.

Le mot de Franck Clerget, Responsable du Service Espaces Publics



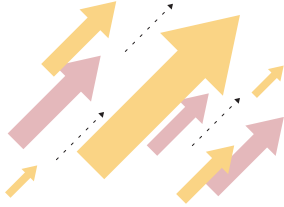
Les agents du service ont un rôle actif dans les projets de fleurissement de la Ville, ils apportent leurs idées et leurs expériences. Ils sont également impliqués dans des sujets transverses comme par exemple cette année la création de carrés potagers partagés installés par les agents du service. Chacun contribue aux innovations et à l'embellissement de la Ville et je suis fier de cela.

La Ville remercie la famille Saignol pour l'accueil du jury dans leur château, Mme Raynal Roques pour ses conseils, l'association d'Art Floral « Floraison du siècle » pour leur participation à la matinée du 10 juillet 2018.

8



RÉCOMPENSES DE LA VILLE



*Jury Label
Villes et Villages Fleuris :
une note globale en progression*

2015 : 58/100

2016 : 79/100

2017 : 82/100



*Charte régionale d'entretien
des espaces publics*



Convention qualité propreté

LE PARCOURS 2018

🚩 *Départ du Parc Monod* 🚩



- Rue de la République
- Rue du 19 mars 1962
 - Rue J. Sage
- Avenue Jean Jaurès
- Avenue Charles de Gaulle
- Rue de la Libération
 - Rue Louis Blériot
 - Rue Victor Hugo
 - RD 149
- Rue de la Libération
- Rue de la Ranche
- Chemin du Charbonnier
- Avenue Aimée Chuzel
 - Route de Corbas
- Rue du 23 août 1944
- Avenue des Tilleuls
 - Rue Buzy
 - Rue Pasteur
- Rue de la Liberté
- Rue du 8 mai 1945
- Allée du Château



🚩 *Arrivée au Château* 🚩



Ville de
MIONS